

La MFP reçue au Ministère de l'Action et des Comptes publics Une MFP mobilisée et combative

La Mutualité Fonction Publique a été reçue le 26 septembre au Ministère de l'Action et des Comptes publics en présence de Laurent Vercruysse, Directeur adjoint de cabinet, et Thierry Le Goff, Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.

L'inquiétude de l'Union est forte face aux mesures qui frappent de plein fouet les agents publics, et notamment celles concernant leur pouvoir d'achat. En contradiction avec les promesses électorales d'Emmanuel Macron, les fonctionnaires subiront d'ici peu les impacts financiers d'une compensation encore incertaine de la hausse de la CSG, du gel du point d'indice et du jour de carence.

"Ce cumul annoncé pour 2018 ne semble pas inquiéter les pouvoirs publics. Il fait pourtant pâlir les agents les plus précaires, notamment ceux de catégorie C, largement majoritaires dans le versant territorial", précise Didier Quercioli, Secrétaire général MFP.

Peu aidés pour le financement de leur complémentaire santé, les agents publics sont de nouveau pointés du doigt et fragilisés dans leur protection sociale.

Ainsi, du côté des territoriaux et des hospitaliers, la situation est loin d'être satisfaisante. Couverture insuffisante de l'incapacité de travail, iniquité des droits entre agents, participation des employeurs au seul bénéfice des actifs, exclusion des retraités hospitaliers de la gratuité des soins... autant de sujets sur lesquels la MFP s'est montrée force de proposition.

Du côté de l'Etat, se décident au vu et au su de tous des arbitrages mortifères sur les droits sociaux des agents : recul de leur couverture complémentaire, participation financière des employeurs publics en berne, multi-référencement d'opérateurs sur un même champ affaiblissant de facto la solidarité de la communauté professionnelle au détriment des plus fragiles...

"Au final, l'addition s'avèrera lourde pour les agents. Comment comprendre que l'Etat, mauvais financeur, devienne en plus, par des décisions contradictoires, mauvais prescripteur, et désorganise dans l'indifférence générale la couverture protectrice de ses propres agents? Quels sont les objectifs poursuivis ? Quelle est la volonté politique ?", s'interroge Serge Brichet, Président MFP.

Face à ces incompréhensions, la MFP demande au gouvernement un bilan responsable des dispositifs de participation des employeurs publics dans les trois versants de la Fonction publique. C'est un chantier que l'Union souhaite d'ailleurs engager de son côté avec les organisations syndicales.

Concernant le retour du jour de carence, au-delà des propositions d'accompagnement encore incertaines de la mesure, la MFP condamne la disposition du projet de loi de finances pour 2018, qui aura, elle, des effets immédiats.

« L'écoute attentive du ministère est une chose, cependant, nous restons déterminés à agir sur ces sujets et souhaitons ouvrir une réelle collaboration avec nos interlocuteurs publics », a rappelé Serge Brichet pour clôturer l'entretien.

A propos de ...

La **Mutualité Fonction Publique** - présidée par Serge BRICHET - regroupe aujourd'hui 21 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques. En 2017, les mutuelles de la Fonction publique, réunies au sein de la MFP, représentent :

- au titre du régime obligatoire : 5 millions d'assurés et ayants-droit, et 6 milliards d'euros par an de prestations versées.
- au titre du régime complémentaire : 4 millions d'adhérents actifs et retraités ; 6,5 millions de personnes protégées et plus de 3 milliards de prestations servies (vie et non vie).